

RCS : LE MANS Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 D 00273 Numéro SIREN : 453 153 660 Nom ou dénomination : PHARMACIE KISSEL
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2019 sous le numéro de dépôt 8397

Greffe du tribunal de commerce du Mans



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 29/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/8397

Déposant :

Nom/dénomination : PHARMACIE KISSEL

Forme juridique : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

N° SIREN : 453 153 660

N° gestion : 2006 D 00273

PHARMACIE KISSEL
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 170 000 euros
Siège social : Centre commercial Médicis
La Raterie
72700 ALLONNES
453 153 660 RCS LE MANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2019

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 mars 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 217 797 euros de l'exercice clos le 31 mars 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 217 797 euros

En totalité au compte "réserves facultatives" pour 217 797 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Septembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Mme Janine KISSEL
Gérante

(Kissel)

PHARMACIE KISSEL
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 170 000 euros
Siège social : Centre commercial Médicis
La Raterie
72700 ALLONNES
453 153 660 RCS LE MANS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf
Le 30 Septembre
A dix-neuf heures

Les associés de la société PHARMACIE KISSEL, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 170 000 euros divisé en 100 parts sociales, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, Centre commercial Médicis - La Raterie 72700 ALLONNES, sur convocation faite par la gérance.

Est présente :

Madame Janine KISSEL, titulaire de 100 parts sociales en pleine propriété, seule associée de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame Janine KISSEL préside l'Assemblée en sa qualité de gérante associée.

Le Cabinet, « AUDIT C », Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 17 septembre 2019, est absent et excusé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ***Rapport de la gérance,***
- ***Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,***
- ***Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019 et quitus à la gérance,***
- ***Affectation du résultat de l'exercice,***
- ***Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,***
- ***Rémunération de la gérance.***

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2019,
- le rapport de la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.



Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de la gérance, puis du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance, puis du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 217 797 euros de l'exercice clos le 31 mars 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 217 797 euros

En totalité au compte "réserves facultatives" pour 217 797 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à la gérante, qui s'est élevée à un montant de 72 000 euros.

En outre, l'Assemblée approuve la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur la rémunération de la gérante.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante associée unique.

Mme Janine KISSEL
Gérante



PHARMACIE KISSEL
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 170 000 euros
Siège social : Centre commercial Médicis
La Raterie
72700 ALLONNES
453 153 660 RCS LE MANS

RAPPORT DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2019

Exercice clos le 31 mars 2019

Madame,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 816 610 euros contre 3 761 077 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,48%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 3 559 euros contre 753 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 2 670 554 euros contre 2 643 023 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,04%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 254 829 euros contre 241 574 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,49%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 12 305 euros contre 12 133 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,42%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 384 662 euros contre 372 343 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,31%.

Le montant des charges sociales s'élève à 140 437 euros contre 149 217 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,88%.



Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 13 476 euros contre 13 050 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,26%.

Le montant des autres charges s'élève à 1 318 euros contre 1 267 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,03%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 3 477 581 euros contre 3 432 606 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,31%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 342 589 euros contre 329 224 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,06%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -46 416 euros (-99 699 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 296 173 euros contre 229 524 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 29,04%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -6 344 euros,
- de l'impôt sur les sociétés de 72 032 euros contre 46 757 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019 se solde par un bénéfice de 217 797 euros contre un bénéfice de 182 767 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 19,17%.

Au 31 mars 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 3 571 894 euros contre 3 509 919 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,77%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 217 797 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	217 797 euros
------------------------	---------------

En totalité au compte "réserves facultatives"	217 797 euros
---	---------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 014 909 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

A

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rémunération de la gérance

Nous vous proposons aussi de bien vouloir statuer sur la rémunération de la gérance.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

**Fait à ALLONNES
Le 30 Septembre 2019**

**Mme Janine KISSEL
Gérante**





AGILYS
conseil

SELARL PHARMACIE KISSEL

CENTRE COMMERCIAL MÉDICIS L

20 Route des Fondus

72700 ALLONNES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

PARIS
42, boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tél. : **01 42 12 88 55**
Fax : 01 42 12 88 50

LE MANS
Immeuble Vinci
49, avenue Bartholdi
72000 Le Mans
Tél. : **02 43 87 00 02**
Fax : 02 43 39 20 94

Copie certifiée conforme à l'original

www.agilysconseil.fr

Comptabilité • Fiscalité • Social • Organisation • Formation • Audit et Missions Légales
Gestion • Assistance Juridique • Ingénierie Financière • Ingénierie Patrimoniale

SARL au capital de 1 616 000 euros - RCS Paris 752 923 428
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris et d'Angers et Membre de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers

Kissel



Sommaire

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Rapport de présentation	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de Résultat 1/2	4
Compte de Résultat 2/2	5
Règles et méthodes comptables	6
Immobilisations	8
Amortissements	9
Provisions	10
Créances et Dettes	11
Frais de recherche + Fonds commercial	12
Produits à recevoir	13
Charges à payer	14
Charges constatées d'avance	15
Produits constatés d'avance	16
Capital social	17
Crédit-Bail	18
Engagements financiers donnés et reçus	19
Dettes garanties par des sûretés réelles	20
Détail des comptes	21
Détail de l'Actif	22
Détail du Passif	24
Détail du Compte de Résultat	25
Etats de gestion	29
Soldes Intermédiaires de Gestion	30
Liasse fiscale	31
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	32
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	33
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	34
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	35
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	36
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	37
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	38
BIC-RN 2054 - Immobilisations	39
BIC-RN 2055 - Amortissements	40
BIC-RN 2056 - Provisions	41
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	42
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	43
2058A - Réintégrations diverses	44
2058A - Déductions diverses	45
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	46
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	47
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	48
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	49
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	50
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	51
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	52
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	53



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/03/2019			31/03/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 333	2 333		
	Fonds commercial (1)	2 814 769		2 814 769	2 814 769
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	59 345	55 125	4 220	6 494
	Autres immobilisations corporelles	425 916	386 566	39 350	26 966
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	168		168	168
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	23 136		23 136	22 605
	TOTAL (II)	3 325 667	444 025	2 881 643	2 871 002
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	309 840		309 840	300 548
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	75 799		75 799	69 844
	Autres créances	28 067		28 067	34 888
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	243 993		243 993	231 354
	Charges constatées d'avance	32 553		32 553	2 284
	TOTAL (III)	690 251		690 251	638 918
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 015 918	444 025	3 571 894	3 509 919
(1) dont droit au bail				100 000	100 000
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					22 605
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/03/2019	31/03/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	170 000	170 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	17 000	17 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	610 112	427 344
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	217 797	182 767
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 014 909	797 112
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 958 690	2 145 998
	Emprunts et dettes financières divers	1 236	1 236
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	524 571	495 807
	Dettes fiscales et sociales	72 328	69 606
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	160	160
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		2 556 985	2 712 808
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		3 571 894	3 509 919
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		217 797,16	182 767,30
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		820 009	760 773
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 817 102					2 817 102
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 817 102					2 817 102
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	59 345					59 345
	Instal., agencement, aménagement divers	362 343		21 001			383 344
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	39 987		2 585			42 572
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	461 675		23 586			485 261
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	168					168
	Prêts et autres immobilisations financières	22 605		532			23 136
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22 772		532			23 304
TOTAL		3 301 550		24 117			3 325 667

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 333			2 333
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 333			2 333
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	52 850	2 275		55 125
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	348 132	3 332		351 464
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	27 233	7 869		35 102
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	428 215	13 476		441 691
TOTAL		430 548	13 476		444 025

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2019	
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
	TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/03/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	23 136		23 136
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	75 799	75 799	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	295	295	
	Impôts sur les bénéfices	2 801	2 801	
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 157	8 157	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	16 814	16 814	
	Charges constatées d'avances	32 553	32 553	
TOTAL DES CREANCES		159 555	136 419	23 136
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	1 958 690	221 714	908 801	828 175
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	524 571	524 571		
	Personnel et comptes rattachés	40 935	40 935		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 250	27 250		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	823	823		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 319	3 319		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 236	1 236		
	Autres dettes	160	160		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 556 985	820 009	908 801	828 175
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		21 001			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		190 794			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 236			

ANNEXE - Elément 6.04

Frais de recherche

Etat exprimé en euros	31/03/2019	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	31/03/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	2 714 769	
TOTAL	2 714 769	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/03/2019
Total des Produits à recevoir		21 003
Autres créances clients		19 604
<i>Cls-Factures à établir</i>	<i>19 604</i>	
Autres créances		1 400
<i>Fournisseurs - avoir C recevo</i>	<i>1 105</i>	
<i>Organismes sociaux prod a rec</i>	<i>295</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/03/2019

Total des Charges à payer		60 915
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 945
<i>Int.courus s/emp.aup.etabl.cr</i>	<i>2 945</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 562
<i>Fournis.fact.non parvenue</i>	<i>15 562</i>	
Dettes fiscales et sociales		42 408
<i>Congés à payer</i>	<i>27 840</i>	
<i>Charges sociales sur congés à</i>	<i>10 617</i>	
<i>Charges sociales - charges à p</i>	<i>1 519</i>	
<i>Etat autres charges à payer</i>	<i>1 780</i>	
<i>Ch. C payer - formation conti</i>	<i>652</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/03/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			32 553	32 553
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				32 553

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/03/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/03/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				170 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice				170 000,00

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/03/2019	
VALEUR D'ORIGINE					12 606		12 606
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				11 380		11 380
	Dotation exercice				3 152		3 152
	TOTAL				14 531		14 531
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				10 149		10 149
	Redevances Exercice				2 268		2 268
	TOTAL				12 417		12 417
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				189		189
	entre 1 et 5 ans						
	à plus de 5 ans						
	TOTAL				189		189
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				5 935		5 935
	entre 1 et 5 ans						
	à plus de 5 ans						
	TOTAL				5 935		5 935
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					2 268		2 268

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/03/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail			6 124	
			6 124	
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagement Indemnité départ en retraite			16 466	
			16 466	
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)			22 590	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées				

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/03/2019
Emprunts Crédits-bails	NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMER	CAISSE D'EPARGNE	2 600 000	1 934 744
		TOTAL	2 600 000	1 934 744

Etats financiers au 31/03/2019

Détail des comptes



Audit C

Et vos chiffres
prennent du sens!

CFM-AUDIT

10 boulevard de l'Épervière
ZAC de Beuzon - BP 90228
49002 ÉCOUFLANT Cedex 01
Tél. 02 41 21 31 41
Fax 02 41 21 31 69

DESTINÉ AU GREFFE

PHARMACIE KISSEL

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Capital de 170 000 €

Siège Social : Centre commercial Médicis

Lieudit La Raterie

72700 ALLONNES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Relatif à l'exercice clos le 31 mars 2019

SARL au capital de 40 000 Euros - SIRET 333 032 654 00076 - APE 6 920 Z. Société de Commissariat aux comptes inscrite à Angers.



[Signature]

PHARMACIE KISSEL
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Capital de 170 000 €
Siège Social : Centre commercial Médicis
Lieudit La Raterie
72700 ALLONNES

RCS LE MANS : 453 153 660

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2019

À l'assemblée générale de la société PHARMACIE KISSEL,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SELARL PHARMACIE KISSEL relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

1



[Signature]

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

La note Stocks de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

L'actif de votre société est constitué de 2,7 millions d'euros de fonds de commerce.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation de la valeur du fonds de commerce s'est fondée sur une estimation de sa valeur suivant les pratiques actuelles du marché.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérante et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérante.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toutes anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Ecouflant, le 16 septembre 2019

SARL C.F.M. – AUDIT
Représentée par Laurent DEBRÉE
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/03/2019			31/03/2018	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions brevets droits similaires	2 333	2 333			
	Fonds commercial (1)	2 814 769		2 814 769		2 814 769
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	59 345	55 125	4 220		6 494
	Autres immobilisations corporelles	425 916	386 566	39 350		26 966
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
	Participations évaluées selon mise en équival.					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	168		168		168
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	23 136		23 136		22 605
TOTAL (II)		3 325 667	444 025	2 881 643		2 871 002
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	309 840		309 840		300 548
	Avances et Acomptes versés sur commandes					
	CREANCES (3)					
	Créances clients et comptes rattachés	75 799		75 799		69 844
	Autres créances	28 067		28 067		34 888
	Capital souscrit appelé, non versé					
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
	DISPONIBILITES	243 993		243 993		231 354
	Charges constatées d'avance	32 553		32 553		2 284
	TOTAL (III)	690 251		690 251		638 918
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 015 918	444 025	3 571 894		3 509 919
(1) dont droit au bail				100 000		100 000
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an						22 605
(3) dont créances à plus d'un an						

Laurent DEBRÉE
Commissaire aux Comptes



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2019

31/03/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	170 000	170 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	17 000	17 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	610 112	427 344
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	217 797	182 767
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 014 909	797 112
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 958 690	2 145 998
	Emprunts et dettes financières divers	1 236	1 236
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	524 571	495 807
	Dettes fiscales et sociales	72 328	69 606
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	160	160
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 556 985	2 712 808
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 571 894	3 509 919
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	217 797,16	182 767,30
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	820 009	760 773
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Laurent DEBRE
Comptable aux Comptes



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 571 894 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 820 210 euros** et un total **charges** de **3 602 413 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **217 797 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2018** et finit le **31/03/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Laurent DEBRÉE
Commissaire aux Comptes



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Fonds de commerce

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Le test réalisé ne nous conduit pas à constater une dépréciation

CICE

Le CICE 2018 totalise 14 961€. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Un changement de comptabilisation a été effectué sur l'exercice. Cette année, il est comptabilisé en moins des charges du personnel alors que l'année dernière il était comptabilisé en moins de l'IS.

Informations en matière de retraite

Le montant des engagements de la société en matière de retraite a été évalué, en tenant compte des principales hypothèses suivantes :

- départ volontaire du salarié à l'âge de 65 ans,
- probabilité d'être en vie à l'âge retenu pour le départ en retraite,
- prise en compte d'une probabilité de présence à l'âge de la retraite,
- méthode des droits proratisés temporis (progression : 1.57%),
- taux d'actualisation retenu = 1.98%.

Au 31/03/2019 :- Valeur actuelle passif social en fonction des droits acquis : 16 466 € .

Laurent DEBRÉE
Comptable aux Comptes



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 817 102					2 817 102
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 817 102					2 817 102

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	59 345					59 345
	Instal., agencement, aménagement divers	362 343		21 001			383 344
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	39 987		2 585			42 572
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	461 675		23 586			485 261

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	168					168
	Prêts et autres immobilisations financières	22 605		532			23 136
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22 772		532			23 304

TOTAL	3 301 550		24 117				3 325 667
--------------	------------------	--	---------------	--	--	--	------------------

Laurent DEBRÉE
Commissaire aux Comptes



Handwritten signature or mark.

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 333			2 333
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 333			2 333
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	52 850	2 275		55 125
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	348 132	3 332		351 464
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	27 233	7 869		35 102
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	428 215	13 476		441 691
TOTAL		430 548	13 476		444 025

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Laurent DEBRÉE
Commissaire aux Comptes



ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2019
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Laurent DEBREE
Commissaire aux Comptes



ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/03/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	23 136		23 136
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	75 799	75 799	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	295	295	
	Impôts sur les bénéfices	2 801	2 801	
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 157	8 157	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	16 814	16 814	
	Charges constatées d'avances	32 553	32 553	
TOTAL DES CREANCES		159 555	136 419	23 136
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/03/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 958 690	221 714	908 801	828 175
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	524 571	524 571		
	Personnel et comptes rattachés	40 935	40 935		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 250	27 250		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	823	823		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 319	3 319		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 236	1 236		
	Autres dettes	160	160		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		2 556 985	820 009	908 801	828 175
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		21 001			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		190 794			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 236			

Laurent DEBRÉE
Commissaire aux Comptes



Signature

ANNEXE - Elément 6.04

Frais de recherche

Etat exprimé en euros		31/03/2019	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels						
Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers						
TOTAL						
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche						
TOTAL						
TOTAL GENERAL						
Dont inscrit au compte 203 du bilan						

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	31/03/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	2 714 769	
TOTAL	2 714 769	

Laurent DEBRÉE
Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Élément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/03/2019

Total des Produits à recevoir		21 003
Autres créances clients <i>Cltis-Factures à établir</i>	<i>19 604</i>	19 604
Autres créances <i>Fournisseurs - avoir C. recevo</i> <i>Organismes sociaux prodit a rec</i>	<i>1 105</i> <i>295</i>	1 400

Laurent DEBRÉE
Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/03/2019

Total des Charges à payer		60 915
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 945
<i>Int.courus s/emp.aup.etablt.cr</i>	<i>2 945</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 562
<i>Fournis.fact.non parvenue</i>	<i>15 562</i>	
Dettes fiscales et sociales		42 408
<i>Congés à payer</i>	<i>27 840</i>	
<i>Charges sociales sur congés à</i>	<i>10 617</i>	
<i>Charges sociales - charges à p</i>	<i>1 519</i>	
<i>Etat autres charges à payer</i>	<i>1 780</i>	
<i>Ch. C payer - formation conti</i>	<i>652</i>	

Laurent DEBRÉE
Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/03/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		32 553	32 553
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			32 553

Laurent DEBRÉE
Comptable aux Comptes

ANNEXE - Élément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/03/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Laurent DEBREE
Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/03/2019

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice			170 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice			170 000,00

Laurent DEBRÉE
Comptable aux Comptes

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/03/2019
VALEUR D'ORIGINE					12 606	12 606
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				11 380	11 380
	Dotation exercice				3 152	3 152
	TOTAL				14 531	14 531
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				10 149	10 149
	Redevances Exercice				2 268	2 268
	TOTAL				12 417	12 417
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				189	189
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				189	189
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				5 935	5 935
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				5 935	5 935
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					2 268	2 268

Laurent DEBRÉE
Comptable aux Comptes

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/03/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail	6 124	
	6 124	
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagement Indemnité départ en retraite	16 466	
	16 466	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	22 590	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Laurent DEBRÉE
Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/03/2019
Emprunts Crédits-bails	NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE	CAISSE D'EPARGNE	2 600 000	1 934 744
		TOTAL	2 600 000	1 934 744

Laurent DEBRÉE
Commissaire aux Comptes